Réductions et gratuités

Tarif réduit - Billet d'entrée / Tarif réduit 1 - Visites guidées

Partenaires
Liste des partenariats avec la Monnaie de Paris en cours de validité disponible en guichet.
Sur présentation d'un justificatif de moins de trois mois + pièce d'identité.

Professionnels des Arts et de la Culture, artistes professionnels
Sur présentation d'une carte ou attestation de la Maison des Artistes ou de l'AGESSA (Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs) avec vignette annuelle, carte internationale d'identité d'artiste, carte de la Cité internationale des arts.

Détenteurs d'un pass navigo nominatif (hors exposition *Fragonard, 100 ans de collections et de savoir-faire*)
Sur présentation d'un justificatif attestant d'un abonnement nominatif de moins de trois mois. Réduction valable pour un accompagnateur si le détenteur du pass bénéficie d'une gratuité d'accès suivant les conditions ci-dessous.

Gratuité - Billet d'entrée / Tarif réduit 2 - Visites guidées

Moins de 26 ans
Sur présentation d'une pièce d'identité.

Bénéficiaires des minimas sociaux
Sur présentation d'une attestation de paiement RSA (Revenu de Solidarité Active), attestation d'admission ou d'indemnisation ASS (Allocation de Solidarité Spécifique), attestation de situation ou d'admission CMU (Couverture Maladie Universelle) de moins de trois mois + pièce d'identité.

Demandeurs d'emploi
Sur présentation d'une attestation des périodes indemnisées par Pôle emploi de moins de trois mois + pièce d'identité.

Personne en situation de handicap + 1 accompagnant
Sur présentation d'une carte COTOREP avec tampon DDASS, carte de l'ONAC ou attestation étrangère équivalente, carte de MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ou CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), carte de stationnement pour personnes handicapées, RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) carte du Ministère des anciens combattants et victimes de guerre en cours de validité + pièce d'identité.

Enseignants
Sur présentation du Pass Education de l'année scolaire en cours, d'une attestation professionnelle ou d'un certificat d'exercice pour l'enseignement supérieur national.

Étudiants en Art, Arts appliqués et Histoire de l'Art et écoles/universités partenaires
Sur présentation d'une carte d'étudiant française ou européenne de l'année en cours + pièce d'identité. Pour les non ressortissants de l'UE, sur présentation de la carte d'étudiant internationale en cours de validité.

Guides interprètes nationaux et régionaux, conférenciers nationaux
Sur présentation d'une carte professionnelle de guide interprète ou conférencier national.

Membres de l'ICOM (Conseil International des Musées), de l'ICOMOS (Monuments et Sites) et du CEA (Commissaires d'Exposition Associés)
Sur présentation d'une carte de membre valide pour l'année en cours + pièce d'identité.

Presse
Sur présentation d'une carte de presse ou carte de membre de l'association des critiques d'art ou Syndicat de la presse artistique valide pour l'année en cours + pièce d'identité.

Partenaires
Liste des partenariats avec la Monnaie de Paris en cours de validité disponible en guichet.
Sur présentation d'un justificatif de moins de trois mois + pièce d'identité.

Détenteurs de la Carte professionnelle Visit Paris Region (hors exposition *Fragonard*)
Sur présentation de la carte nominative avec photographie en cours de validité.

Gratuité Billet d'Entrée Musée pour tous le 1er dimanche de chaque mois **(hors exposition *Fragonard*)**

L'ensemble des réductions et gratuités listées ci-dessus est disponible en guichet, sur présentation d'un justificatif valide de moins de trois mois.